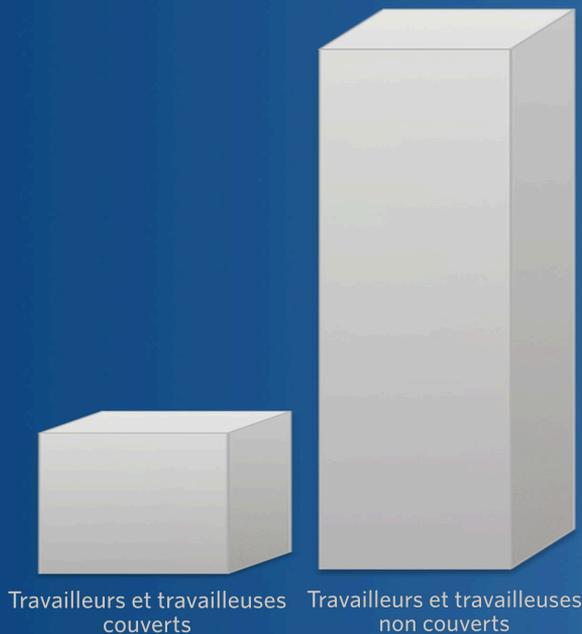


Et si on vous disait
qu'au **Québec**, en **2015**,
moins de **20 %** des travailleuses et travailleurs
sont couverts par toute la Loi sur la santé et la sécurité au travail...

Trouveriez-vous ça normal ?

Nous non plus!



AU QUÉBEC
CHAQUE VIE DOIT ÊTRE
PRIORITAIRE



Signez la pétition et informez-vous
www.campagneuniforsst.org